

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

3EME Réunion de 2015

Séance du jeudi 2 avril 2015

CG20150402_1
id. 1694

L'an deux mille quinze, le deux avril, à 10 h 31, dans la salle des délibérations, à l'Hôtel du Département, le Conseil Départemental, légalement convoqués, s'est réuni pour procéder à l'élection de son Président.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE**

M. Léopold Viguié, Doyen d'âge, Président de séance, est assisté de M. Mathieu Albugues, benjamin de l'Assemblée, Secrétaire de séance ;

Après l'appel des conseillers départementaux par le Secrétaire de séance, Monsieur le Président de séance a constaté que le quorum légal des 2/3 des membres (effectif légal) est atteint, puisque les 30 conseillers départementaux sont présents. Le Conseil Départemental peut donc valablement délibérer.

Il a également constaté :

- le dépôt de l'article L.3122-1 du code général des collectivités territoriales ;
- le dépôt des candidatures suivantes :
 - Monsieur Christian ASTRUC
 - Madame Marie-Claude NÈGRE

Les enveloppes et bulletins de vote, la feuille d'émargement et l'urne destinée à recueillir les votes, ont été placés sur le bureau de vote, à proximité de l'isoloir.

Après avoir rappelé les modalités de votation et désigné deux Scrutateurs :

- Mme Dominique SARDEING-RODRIGUEZ
- M. Jean-Luc DEPRINCE,

Monsieur le Président de séance a déclaré le scrutin ouvert à 10 h 45.

PREMIER TOUR

Nombre de votants.....	30
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne.....	30
Majorité absolue des membres du Conseil Départemental....	16
Suffrages exprimés.....	30
Bulletins blancs.....	0
Bulletins nuls.....	0

Ont obtenu :

- **Monsieur Christian ASTRUC 18 voix**
- **Madame Marie-Claude NÈGRE..... 12 voix**

Monsieur Christian ASTRUC ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du premier tour de scrutin, est proclamé élu Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

Les membres du bureau de vote ont clos le procès-verbal des opérations de vote, auxquelles ont constamment assisté quatre membres.

Observations et réclamations

NÉANT

Clôture du procès-verbal

Le procès-verbal dressé et clos le 2 avril 2015 à 11 h 07, a été, après lecture, signé par le Président de séance, le Secrétaire de séance et les deux Scrutateurs.

Le Président de séance,

Les Scrutateurs,

Léopold VIGUIÉ

Dominique SARDEING-RODRIGUEZ

Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc DEPRINCE

Mathieu ALBUGUES

Pour extrait conforme,
Fait à Montauban, le 2 avril 2015

Le Président de séance,

Léopold VIGUIÉ